**7\_Perspectives nationales**

Les podcasts de l'UA.

Le quatrième Congrès Mukwege a été l'occasion d'organiser une session dédiée à l'étude des perspectives nationales en ce qui concerne les violences sexuelles et l'enfance en guerre. À cette fin, cette session repose sur quatre interventions présentant autant de cadres nationaux distincts. Cette session est présidée par Lina Biscaia, cheffe de l'Unité Genre et enfance d’UNITAD, Mission des Nations Unies d'enquête pour promouvoir la responsabilité des crimes commis par Daesh. Elle s'ouvre sur l'intervention conjointe de Catherine de Kerchove, psychologue et présidente de l'association « Les Enfants de Panzi et d'Ailleurs », et de Mireille Monville, psychologue et maîtresse de conférence à l'Université de Liège, pour présenter le cas spécifique des fillettes de Kavumu en République démocratique du Congo. S'ensuit l'intervention de Natia Navrouzov, directrice exécutive de l'ONG Yazda. Elle dresse un état des lieux de la situation des enfants yézidis une décennie après les attaques de l'État islamique au Sinjar, en Irak. Luis Miguel Gutiérrez, maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers, apporte quant à lui son analyse sur la justice transitionnelle en Colombie relative aux violences sexuelles commises à l'égard des enfants pendant le conflit armé. Pour conclure cette session, Boris Metsagho Mekontcho, docteur en sciences politiques de l'Université de Tschang, traite de l'invisibilisation des violences sexuelles et sexistes commises contre les enfants dans le cadre du conflit armé sécessionniste au Cameroun.

Bonjour à tous et à toutes. En fait, je crois que c'est presque tout le monde se défend. Je m'excuse à l'avance parce que je vais parler en anglais. Mon français n'est pas très bon. Ça fait longtemps que j'ai quitté le lycée et les classes de français. Just a few quick words about myself. My name is Lina Biscaia, and I'm the head of the Gender and Children Unit of UNITAD, which is the UN team that investigates the crimes of the Islamic State in Iraq. As the name of the unit says, we investigate sexual violence and crimes against children. So it's a huge pleasure and an honor to be here today, to discuss something that is so close to our work. My own background is in international courts. I've worked at the International Criminal Court, and the Yugoslav tribunal. And so for that reason, I have a particular interest in this session to hear about national perspectives. I think when you work in these international organizations, sometimes you lose track of what's happening on the ground at the national level. Another reason why I was interested in this session is that I'm a lawyer, and I'm really interested in everything that is not strictly legal because law, the law can be almost mathematical, but here today we have psychologists, political scientists, and we have a lawyer that I believe is also going to talk a bit about issues that are not just legal.

No. In Colombia, in Colombia, I think. So, so without, wanting to waste too much time because I think the most, sometimes the most interesting parts of these discussions are at the end with, with the Q&A, with the questions and answers. We will start with the, with the program, starting with a case that I confess I find very hard. I recently, was present at a presentation by physicians for Human Rights on, on this case of the Girls of Kavumu, which was very touching. And I would just ask, each of the presenters to spend about 15 maximum 20 minutes so that we have enough time then for everyone to ask questions.

Just one last thing that I wanted to note. And again, it's just because of my own personal interest is that apart from the fact we have an interdisciplinary panel today, I think we're also going to look at very different crime patterns. So we have women and girls, but for example, in Kavumu, I personally never worked on a case where the victims were so young. I think some of them were just toddlers. We will also cover a large geographical area and ranging from Africa to South America, and then to Iraq. And I have the pleasure of being here with, with a colleague from who works with me in Kurdistan. And so I just wanted us to bear this in mind, maybe also for the Q&A, because then it's really where we can try to make the links between the different patterns we observe: why do the patterns vary? And, and what are the similarities and differences that we see from one region to another? So I think we will start then with, with the case of the little girls from Kavumu.

Je ne sais pas si vous m'entendez. Bonjour à tous ! Alors Mireille Monville et moi-même, on a choisi de vous parler d'un regard croisé dans l'accompagnement holistique des violences sexuelles ici et ailleurs. Et donc, après notre cas clinique, on va vous exposer brièvement les cas de Kavumu et le cas de deux fillettes de Somalie prise en charge en Belgique, et on va susciter une discussion autour des *best practices* par rapport à ces deux cas.

Alors en introduction, je voulais vous parler des violences sexuelles, qu'elles soient dans un contexte de guerre, celles qui disent leur nom, ou les invisibilisées, ou dans l'intimité des foyers dans nos sociétés dites en paix. Le fil conducteur des violences sexuelles raconte un rapport mortifère au pouvoir et à la domination par la déshumanisation. Et comme on a vu ce matin, et ce n'est pas nouveau malheureusement, on l'a vu grâce à Manon Pignot, le viol est utilisé dans les conflits armés, dans le but d'humilier, d'infliger la terreur, de détruire les communautés, et il provoque des conséquences à très long terme sur les victimes, pour les victimes, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur culture. Et lorsqu'on est victime de violences sexuelles, on a des syndromes de post-traumatisme qui font, qui arrivent et qui sont de l'ordre d'une effraction. Et on dit que quelque chose a alors effracté, désorganisé notre espace interne. Alors les enfants sont malheureusement 80 % des victimes de violences sexuelles, comme l'a rappelé Muriel Salmona. Et ils sont de plus en plus exposés à ces traumatismes, soit en tant que victimes directes, soit comme le fruit de celles-ci, c'est-à-dire les enfants nés du viol. Le constat est toujours le même il est nécessaire de reconnaître l'enfant en tant que dans sa position de victime, de prendre en charge sa souffrance et de l'inclure dans un processus de condamnation et de réparation.

Alors, un peu partout dans le monde, les enfants commencent à faire partie intégrante de la procédure judiciaire, ce qui n'était pas le cas avant. Et lors des discussions avec des gens de la CPI, on pensait que la parole de l'enfant n'était pas fiable et qu'on ne pouvait absolument pas l'intégrer dans les procédures judiciaires. Et aujourd'hui, ce n'est plus vrai. On l'inclut de plus en plus, mais on doit l'inclure d'une façon bien appropriée par rapport à son âge, à son stade de développement, et on verra ça un peu plus tard. Parce que les enfants vont souvent être entendus par les autorités, devoir donner un témoignage et être invités à comparaître devant un tribunal. Mais seulement la procédure judiciaire est quand même un système très impressionnant, instrumentalisant et très éprouvant physiquement et psychologiquement pour les victimes. Donc les enfants qui sont dans les conflits armés sont en plus extrêmement vulnérables parce qu'ils sont dans un endroit d'insécurité totale et lorsqu'ils doivent comparaître, ces comparutions, ils vont éprouver beaucoup de risques supplémentaires que déjà que des enfants qui ne sont pas dans les zones de conflit parce qu'ils sont multi traumatisés et en situation d'insécurité. Donc ils ont un enfant dans un conflit, dans une procédure judiciaire, il y aura différentes problématiques auxquelles il sera confronté. Il y a le problème de la temporalité. En effet, les procédures sont souvent très très longues. Les enfants. Il y a un degré de latence entre le moment où l'enfant a été violé et la procédure judiciaire prend place. Il va souvent faire aussi être l'objet de survictimisation parce qu'on ne va pas nécessairement le comprendre, on ne va pas nécessairement prendre en compte son traumatisme, comme on a vu avec Muriel Salmona. Les neurones miroirs font que parfois, les procédures judiciaires passent à côté d'un enfant en disant - voire même d'un adulte d'ailleurs - en disant que tout va bien, alors que ces enfants sont extrêmement traumatisés. Et donc il faudra faire attention à cette survictimisation et aussi à la retraumatisation parce que souvent, lors des procédures judiciaires, les enfants vont être amenés à répéter et leur histoire et donc à réactiver leur traumatisme constamment.

Alors on va, je vais brièvement vous expliquer ce que ce que nous avons observé à Kavumu. A Kavumu de 2013 à 2016, il y a eu une quarantaine d'enfants âgés de huit mois à douze ans qui ont été victimes d'enlèvement et soumis à des violences sexuelles. Le procédé était toujours le même, c'était un crime commandité par un député provincial. Les milices allaient dans les familles, endormaient plus ou moins à l’aide de fumée la famille, enlevaient un enfant, le violaient et le ramenaient à proximité des maisons pour pouvoir, pour faire qu'on puisse les identifier comme ayant pris le sang de cette victime à cet endroit-là et à ce moment-là. Et donc on a eu 46 mineurs qui ont été atteints de cette extrême violence et qui sont - dont certaines sont arrivées à Panzi, près de la moitié parce qu'elles ont été, elles ont subi des lésions traumatiques graves au niveau de leur appareil génital, mettant en péril leur appareil reproducteur, ce qui, dans ces pays-là, est extrêmement dommageable puisque on sait que de la femme est attendue, qu'elle ait des enfants et qu'elle se marie. Le docteur Mukwege a réparé ces jeunes filles, comme on dit dans le langage commun. Enfin, il a effectué des opérations chirurgicales qui ont fait que ces petits enfants pouvaient rentrer dans les villages. Mais sa préoccupation a été : Mais après ? Que vont-ils devenir, ces petites filles ? Il y avait une quarantaine de filles passées à l'hôpital qui ont été effectivement chirurgicalement réparées, mais qui ne pouvaient pas jouir de cette prise en charge holistique, à savoir avoir un accompagnement psychologique, avoir un accompagnement social et qui est obligée de repartir dans leur village. Et donc c'est à ce moment-là que Véronique De Keyser a assisté à une opération avec le Dr. Cadière et un enfant en bas âge et a vu l'effroi du Dr. Mukwege, et elle-même a été très impressionnée par cette opération, que moi-même j'ai assisté à ce film de Thierry Michel qui montrait ces bébés opérés. Et donc on a, Véronique De Keyser a décidé de créer l'association Les enfants de Panzi et d'Ailleurs, pour répondre, pour essayer en tout cas de répondre à cette question du Dr. Mukwege : que vont-elles devenir ? En allant dans les villages et en accompagnant ces jeunes enfants sur trois années avec une prise en charge psychosociale holistique d'après le modèle de Panzi mais décentralisé. Alors pendant ce temps, se passait un autre phénomène. C'est une *task force* qui s'est constituée avec différentes ONG dont *Physician for Human Rights* et Trial International, en collaboration avec l'hôpital de Panzi, qui ont fait un travail gigantesque pour rassembler les preuves et recueillir, documenter les incidents et pouvoir présenter un dossier solide. Et grâce à ce partenariat étroit entre la médecine, la justice et la société civile et les familles, un procès a pu voir le jour pour les survivantes de Kavumu, avec différents aménagements, évidemment. Alors nous, on est arrivé au moment où la *Task force* se constituait et je pense que notre coordinatrice de terrain a assisté à plusieurs réunions. L’ULiège a aidé pour interroger ces enfants, pour qu'ils n'aient pas justement - pour faire un effort au niveau des procédures judiciaires - qu'ils n'aient pas à être retraumatisés par leur témoignage. Et dans ces villages, qu'est-ce qu'on a trouvé ? On a trouvé des familles qui étaient extrêmement traumatisées. En fait, les mamans étaient complètement démunies par rapport à leurs enfants, qu'elles n'avaient pas pu sauver ou qu'elles n'avaient pas pu protéger, du moins. Les enfants souffraient tous de syndrome de stress traumatique, du style dépression, anxiété, insomnies, cauchemars… Enfin tous les stress, tous les symptômes dont on vous a parlé en long et en large ce matin. Et les communautés étaient effrayées en fait : il y avait beaucoup de parents qui attachaient leurs enfants au lit, qui ont envoyé leurs enfants en collants malgré la température à l'école, pour être sûrs qu'ils ne soient pas violés. Mais heureusement, en 2017, le procès a vu le jour et il a pu justement aider ces familles à mettre des mots sur leurs traumatismes et à aussi être reconnues comme victimes. Mais quand nous, on est arrivés dans les villages en 2016, on a été confrontés à ces familles extrêmement terrorisées et qui craignaient toujours, évidemment pour leur sécurité, parce que les députés n'étaient pas encore mis en prison. On a entrepris une première intervention auprès des mamans déjà, parce qu'un enfant traumatisé ne peut pas être pris en compte sans sa maman et, comme l'a dit Cécilia, sans sa communauté. Et donc il fallait d'abord stabiliser les mamans pour que les mamans puissent mettre des mots sur leurs traumatismes et sur leurs sensations de n'avoir pas pu aider leurs enfants à être protégés. Et ensuite, on a travaillé avec les enfants en individuel, donc on est allés à domicile voir chaque enfant dans sa famille et on a observé les psychologues, parce que nous, en fait, on s'est contenté de former une équipe sur le terrain. Les psychologues ont commencé des thérapies avec les enfants du style EMDR, thérapie cognitivo-comportementale ou encore de la psycho-éducation, en fonction des besoins. A l'époque, on a eu 38 petites victimes. Il y en a dix qui avaient disparu des radars et j'ai appris récemment qu'elles étaient réapparues quelque part. Et j'en suis fort heureuse et j'espère qu'on pourra en discuter et qu'on pourra éventuellement savoir ce qu'elles sont devenues et s'il y a un besoin d'intervention pour ces petites victimes. Je vois que Georges est dans la salle. Alors donc les mamans aussi s'étaient constituées en association, des parents pleurant de Kavumu en « bakazi rhulakire aguma ». Et ce groupe a permis aussi qu'on puisse co-créer quelque part notre intervention dans les villages avec ces mamans et avec cette association qui était une association soutenante pour les mamans à cette époque-là, parce que ça n'a pas toujours été le cas, mais ç’a sorti les mamans de leur solitude. Donc l'enfant soigné dans son milieu, on a organisé aussi des groupes, des thérapies de groupe avec des groupes d'enfants qui étaient victimes de violences sexuelles. Mais afin de pas les stigmatiser, on a réuni des enfants du village et on a organisé des plaines de jeux thérapeutique, deux fois par mois, sur des thèmes évolutifs en fonction de l'évolution du traumatisme, mais aussi de ce qui se passait dans les villages. Parce que parfois il fallait intervenir avec des thèmes bien précis. On s'est basé sur la thérapie par le jeu, mais aussi par l'art thérapie, la danse thérapie et on a travaillé sur un sentiment d'appartenance, d'attachement, de sécurité en premier lieu, de cohésion sociale, et sur la stigmatisation pour la deuxième année, travailler plus sur les émotions, les ressources internes, les ressources externes. Et la troisième année, on a travaillé plus sur lire l'histoire traumatique et la construction d'un projet de vie. Alors la première année, c'était de 2016 à 2017, les jeunes victimes étaient stabilisées. Les mamans avaient pu investir leur relation à leurs enfants, mais cet équilibre était encore très précaire lorsque le procès est arrivé et donc quand le procès a eu lieu, les familles ont été totalement déstabilisées parce qu’il y en a certaines qui ont été menacées, menacées de mort. On a eu un enfant qui s'est fait kidnapper et qui a été strangulé et qui a été sauvé de justesse. Et donc, dans un souci de protection des familles, on a délocalisé ces familles, on les a mis dans des maisons, mais où les routines ont été cassées où elles manquaient. La plupart des familles se plaignaient parce qu'il n'y avait pas de couverture, pas de moustiquaire et il y a une atmosphère qui a commencé à devenir très délétère, des conflits qui ont éclaté. Et nous, ce qu'on a pu observer, c'est que les enfants sont tous repartis avec des symptômes flagrants de stress post-traumatique et ils allaient de plus en plus mal chacun.

Donc il y a eu, Dieu merci, la condamnation du député Batumike, une condamnation comme crime contre l'humanité avec une répression à vie et la condamnation de onze miliciens. Et ç’a été vraiment un point extrêmement positif pour toutes ces familles. Elle restait quand même un peu un peu déstabilisée parce que le député est allé en appel pendant un an et il y a encore eu cette menace qui pesait sur elle. Mais finalement, en 2018, les craintes se sont définitivement dissipées et le programme de soutien holistique de EPA a pu reprendre son cours avec des familles qui étaient apaisées, des enfants qui allaient à l'école. Et à ce moment-là, on a pu aussi amplifier notre action en travaillant avec les instituteurs, parce que le traumatisme d'un enfant peut se déclarer à tout moment et notamment à l'école, comme on a vu avec Muriel Salmona. Il y a une influence sur le cerveau et sur les neurones qui font qu'un enfant peut ne pas suivre l'école correctement, ne pas être concentré ou parfois avoir des troubles de décompensation qui ne sont pas compris par le professeur et qui peuvent être aggravés par une mauvaise prise en charge. Et on a travaillé avec les communautés aussi parce que les communautés stigmatisées, ces enfants ne respectaient absolument pas l'équilibre des genres. Et donc on a commencé des campagnes de prévention avec ces communautés pour que l'enfant soit dans un environnement sécure. Alors ces enfants, qu’on appelle « de la phase 1 » - parce qu'après on a pris un groupe d'enfants qu'on appelle « de la phase 2 », qui sont les enfants nés du viol - ces enfants de la phase 1, pour le moment, c'est 38 enfants, ils vont, pour la majorité, ils vont bien. Ce sont des jeunes filles qui aujourd'hui sont à l'école, étudient, il y en a cinq qui sont devenues mamans et donc il y a plus, il y a dix enfants - enfin presque dix enfants parce qu’il y en a une qui est enceinte - qui sont nés de ces unions.

Alors là on se demande et on va probablement étudier la question de savoir qu'est-ce qui va se passer au niveau du traumatisme transgénérationnel, de 1 ? Et de 2, ces mamans ne sont absolument pas heureuses en ménage.

Alors est ce que le traumatisme, le viol dans leur enfance a influencé ce couple qui ne va pas bien ? Alors j'ai envie de dire oui, mais peut -être pas que ça. Alors oui, parce que pour deux d'entre elles, notamment elles, elles se sont faites stigmatisées dans les villages. Des garçons tournaient autour d'elles, voulaient se marier avec elles et en fait, les autres garçons leur disaient « Mais vous alliez, vous n'allez pas vous marier avec ces filles-là, quand même ». Et du coup, on peut imaginer qu'elles se soient mises avec un garçon qui les ait acceptées dans leur état et qu'elles ont eu un enfant avec ce garçon, mais qui n'était finalement pas un garçon désiré et pas un enfant désiré.

Alors en conclusion, je voulais vous dire que le procès de Kavumu est quand même un exemple très très positif et qui est essentiel pour redonner l'espoir aux victimes dans ce pays où l'impunité est encore la règle. Mais que nous devons encore beaucoup travailler pour que les moyens de réparation, les réparations pour ces enfants, les procédures soient adaptées à ces enfants. Alors, en termes de réparation, le procès de Kavumu a statué sur le fait de donner 5.000€ par enfant, par enfant violée, mais qui devait être pris sur les avoirs du député Batumike. À ce jour, ces 5.000$ n'ont jamais été versés encore aux familles. Alors, je sais qu'il y a encore SOS justice internationale qui travaille à essayer de pouvoir compenser ces familles. Mais alors il y a eu des initiatives plus privées, de type initiative d'ONG, qui ont donné notamment des maisons à chaque enfant qui était violé. Et on peut se poser la question aussi de savoir est ce que c'est une réparation qui qui atteint vraiment la victime, de 1 ? De 2, est ce que cette réparation a été plus efficace que délétère parce qu'il y a eu, en fait ç’a soulevé énormément de conflits dans les villages et l'association des parents pleurant de Kavumu, qui jusque-là était plus ou moins supportante et stable, est devenue une association avec des conflits et des tensions énormes. Parce qu'il y avait des jalousies, parce que tous les enfants n'ont pas reçu de maison, parce que certains n'avaient pas de parcelles, d'autres avaient deux enfants et une maison… Enfin, il y a eu beaucoup de conflits et donc je pense que ce serait intéressant de discuter des réparations qui seraient les meilleures pour ce type d'enfants et les meilleures procédures judiciaires. J'ai dit et je vous remercie.

Voilà, pour faire suite à Cathleen, je vais prendre le cas de deux fillettes qui ont traversé dans un parcours migratoire des souffrances dont certaines vont être tues, d'autres pas, mais pour souligner d'une certaine façon l'universalité de la souffrance psychique, collective et communautaire, tout en soulignant la singularité de chaque cas, et aussi les manquements, d'une certaine façon, que nous avons nous, et tout l'apprentissage que nous devons faire de telles histoires communautaires de justice, parce que chez nous, pour parler de la Belgique, même si au jour d'aujourd'hui, il y a une volonté politique qui a permis notamment l'ouverture des centres de prise en charge des violences sexuelles qui sont accolés à certains hôpitaux universitaires en Belgique, accolés au service des urgences, les deux enfants adolescents en réalité, dont je vais parler là, à l'instant, n'ont absolument pas bénéficié d'une certaine façon de cette vision plus holistique. Donc, nous avons beaucoup à apprendre. A la fois sur la prise en charge, mais aussi sur la réparation et ce qu'elle peut signifier dans nos propres sociétés. Deux fillettes, deux sœurs, c'est l'histoire de deux sœurs. Elles viennent de Somalie. Alors c'est un pays complexe où à la fois dans le Sud de la Somalie et elles viennent de cet endroit, et bien sévit Al-Shabbab, qui est une succursale, si je puis m'exprimer ainsi, d'Al-Qaïda et qui impose la Charia avec violence. Et ces deux sœurs, elles vont être finalement isolées de leur famille d'origine dans un orphelinat et elles vont faire l'objet d'une adoption. Alors elles vont dans cette famille d'origine, subir. Et c'est là évidemment, toute la cruauté de l'histoire de ces deux fillettes subir des attouchements et des viols de la part de l'oncle du père adoptant, et qui par ailleurs était prêtre.

Et donc, ce qui est terrible, bien évidemment, c'est de trouver un endroit refuge et de s'y retrouver en insécurité et de finalement devoir dans son esprit construire l'univers des hommes de manière générale, comme insécurisant, inhabitable en quelque sorte. Et donc, l'une d'entre elles, vers l'âge de seize ans, va aller en vacances chez une autre tante et elle va faire la révélation de ces violences subies. Et puis elle va être isolée alors, et c'est ce qui va permettre à la fois une prise en charge gynécologique et une prise en charge à caractère psychologique, dans notre unité de psycho-trauma, à l'Université de Liège. Alors c'est une histoire d'autant plus cruelle qu'il y a eu chez les adoptants en quelque sorte, et chez cet homme en particulier, une instrumentalisation de la mémoire traumatique de ces deux jeunes filles, et plus particulièrement en les emmenant notamment chez une gynécologue qui va révéler à ma patiente qu'elle a subi des mutilations génitales féminines, qui étaient tout à fait extrêmement courantes, toujours au jour d'aujourd'hui, je pense en Somalie et particulièrement dans le sud de la Somalie, mais pas que. Ce qui va déjà d'une certaine façon, lui voler une part de sa mémoire, puisque c'est une révélation qui est faite dans un milieu médical et qui va être instrumentalisé par cet homme pour insister sur sa position de sauveur en quelque sorte. Alors par la suite, comment est-ce qu'on a pu tout de même aider cette jeune fille ? On a parlé de mémoire traumatique, on a parlé de sidération, sans la forcer justement, cette mémoire traumatique, petit à petit, avec douceur. Je pense. En tout cas, la douceur est un mot qui n'est pas courant en clinique et en science, mais je pense qu'il a toute son importance dans la bienveillance que l'on peut apporter, à l'aide que l'on peut apporter à ces personnes.

Petit à petit, il y a eu un réveil de cette mémoire et surtout une reconnaissance par le thérapeute, mais aussi la tante de cette personne et puis par aussi le milieu scolaire, en partie en tout cas, de la justesse en fait, de ce qui était arrivé à cet enfant qui, devenant femme petit à petit - elle a 17 ans lorsqu'elle, puis 18, lorsqu'elle quittera notre consultation - et bien, va pouvoir d'une certaine façon, être les prémices d'une entrée en justice.

Donc, la justesse et la reconnaissance d'un médecin, d'un thérapeute, va pouvoir peut-être permettre au-delà alors une entrée dans un processus judiciaire pour cette personne et pour cet enfant, à condition, et Cathleen le disait très très bien, de mettre un contexte extrêmement sécurisant autour de cette prise en charge et de la venue alors de cette adolescente dans un parcours plus judiciaire.

On n'y pense pas souvent. Alors chez nous, évidemment, ça fait des années que, et ce fut le cas d'ailleurs à Kavumu, qu'on a utilisé ce qui nous paraît banal mais qui ne l'est pas tout à fait : filmer un enfant, filmer une adolescente qui doit raconter pour historiciser, ce n'est pas banal, mais ça permet évidemment d'éviter les répétitions permanentes auxquelles les enfants sont encore au jour d'aujourd'hui, parfois dans certains pays, assujettis, éviter évidemment les victimisations secondaires et, bien évidemment, ce dont Muriel parlait ce matin, une réactivité en quelque sorte de la mémoire traumatique. Mais les auditions femmes TAM en Belgique notamment permettent cela et c'est un modèle qui a été utilisé à Kavumu ont permis évidemment à un moment donné de rendre possible, de rendre réel, par la parole. Et on sait que d'une certaine façon, ces atteintes aux communautés au travers de ces jeunes enfants, de ces adolescents, de ces femmes, c'est aussi briser la parole - ce qui nous caractérise en termes d'humain - et donc c'est de briser en quelque sorte l'essence même de ce que nous sommes. Et bien, c'est de permettre justement une nomination. D'abord par, évidemment, ces auditions filmées, et puis par la reconnaissance, la justesse, et puis un parcours judiciaire. On n'y pense pas mais ce qui serait intéressant peut être, c'est de généraliser aussi la rencontre, évidemment en évitant toujours les rencontres avec les auteurs - et les vidéos filmées sont faites essentiellement pour cela : qu'il n'y ait plus de confrontations, mais pendant des années, il y en a eu, il y en a eu et il y en aura encore, ce qui relève de la violence également - mais c'est de permettre justement de rencontrer, certainement pas l'auteur, pas la machine judiciaire, mais certains rites de la machine judiciaire, et notamment en rencontrant l'avocat. Ça paraît banal, mais d'une certaine façon, l'avocat de la victime, très peu souvent les jeunes enfants - et plus ils sont jeunes, moins cela arrive - ne rencontrent pas leurs avocats. Or, d'une certaine façon, c'est celui qui les représente. C'est leur prolongement en quelque sorte. Et lui, il va être confronté précisément à la machine judiciaire, au rite judiciaire, mais aussi aux auteurs. Et donc c'est quelque chose auquel on a pu penser et qu'on pense toujours plus aujourd'hui. C'est tout de même de rencontre de sortir du colloque singulier thérapeute victime et de pouvoir faire en sorte qu'il y ait une représentation de la justice qui soit bienveillante, - pas bienfaisante, mais bienveillante - dans une triangulation. Et donc c'est de sortir aussi de nos habitudes.

Mais donc quel le devenir justement pour ces deux sœurs particulièrement assujetties et dans leur univers qui au départ devait être un véritable refuge ? C'est que pour l'une d'entre elles, uniquement l'une d'entre elles, elle est rentrée dans un processus judiciaire. Et encore, au jour d'aujourd'hui, et bien elle en a fait un combat. Elle a fait une licence en sociologie et elle en a fait un combat elle aussi. Un combat juste et qui amène alors dans d'autres pays, qui l’amène en d'autres pays en guerre, à parler énormément de la prévention et de la psychoéducation, autour justement de ces rites judiciaires qui permettent et qui plutôt qui diminuent la victimisation secondaire.

Alors ça veut dire aussi que nous, nous devons nous engager en quelque sorte et sortir en quelque sorte aussi, ou en tout cas réfléchir à notre posture éthique. Il y a une pièce de théâtre qui a été jouée sur le traumatisme de manière générale, en Belgique, écrite par Jacques Roisin. Et l'une des phrases qui est nommée dans cette pièce de théâtre, c'est de dire que – elle s'appelle *Entendez-vous le cri de la vie ?* - c'est de dire auprès des personnes tombées en traumatisme et particulièrement, j'ai envie de dire, pour les victimes de violences sexuelles, qu'elles soient dans l'intimité d'un foyer, au coin de notre rue, ou dans des pays en guerre, c'est certainement de considérer que nous nous devons en quelque sorte sortir de notre neutralité pour nous constituer contre la malveillance et contre ces violences de manière générale. Et que finalement, que l'on soit avocat, que l'on soit médecin, que l'on soit thérapeute, le soin, ici et ailleurs, dans des pays dits en paix comme dans des pays en guerre, c'est de pouvoir se dire que la justice, d'une certaine façon, est un art comme l’art, comme on le dit de la médecine, que cela demande un engagement Politique avec un grand P, et qu'il faut comprendre l'universalité des traumatismes. Et c'est tout un paradoxe : comprendre l'universalité tout en tenant toujours la position de la rencontre singulière avec une victime, ce compris dans une communauté qui est touchée. Parce que quand on prend en charge une victime en charge, qu'on accompagne une victime, d'une certaine façon, on fait aussi une rencontre singulière. Et même s'il y a une universalité, il s'agit justement de la faire exister autrement dans la rencontre et dans cette rencontre bienveillante.

Can you hear me? Well, yes. Ok, I will switch to English. Sorry about that. I would like to start by thanking the organizers, for having me today. And also to be here with, you know, colleagues, as Lina mentioned, we work together in Kurdistan, and this is a topic she's really well aware of. So, please correct me whenever you want to jump in.

I also would like to thank, doctor Mukwege, because, as a Yazidi, I'm very, very proud that, you know, someone from my community shared a Nobel Peace Prize with him. And also, he mentioned the Yazidis a couple of times yesterday, which I found, very, very powerful. So some background: so I'm a lawyer. I studied, in both France and the US. And I have been working in Iraq for the past six years. So I was mainly leading, the legal justice work of an NGO called Yazda, that I will tell you about right now, and I was recently appointed as Yazda’s executive director.

So my presentation will be divided in three parts. So I will first explain who the Yazidis are, because although I'm sure a lot of you heard of them, I think it's a good, you know, way to remind people who we are and also why we were targeted by a group, like ISIS. Then I will also speak about the creation of my NGO, Yzada, because it happened in parallel of the start of the genocide in Sinjar. And then I'm going to go to the heart of today's, and the Congress’s topic, which is children and, you know, specifically focus on crimes committed against Yazidi children.

So who are the Yazidis? I always try to start with that in the presentation, because when ISIS attacked Yazidis in August, one thing that really, really struck me is that, there was a lot of questioning from the media who are the Yazidis? Why are they being targeted? And it's true, I'm sure many of you had never heard of Yazidis before August 2014. I used to tell my friends, I'm Yazidi, but they never really knew what it meant. So Yazidis are a very ancient community, you know, going back to ancient Mesopotamia. Our calendar, we believe, is over 6000 years old. And our religion is monotheistic, so we believe in one God and seven angels. Because of the continuous persecutions Yazidis have suffered, we are all over the place. So I was born in Georgia. You have Yazidis in Iraq, of course, but also in Armenia, Russia. You have many Yazidis in France. In Germany there is a huge diaspora of Yazidis. So we are all over the place. And, you know, because of our beliefs, especially our belief in an angel called Tawûsê Melek, represented by a peacock that you can see on the screen. We have been persecuted, as I said, for many, many generations. And I want to take a step back and explain this, here. And the reason.

So in the Yazidi belief, when God created the world, he appointed an archangel to help him. And when God created the first, humans, you know, including Adam, he asked those angels to bow in front of the, you know, first humans. In our belief, like in other beliefs, you know, the archangel Tawûsê Melek refused to bow because he said, you know, “I only bow in front of you, God”. What happened in our religion is that this archangel was not punished like in other beliefs, you know, this angel was punished and then became Satan, became, you know, the devil. In our religion, we don't have the concept of devil, and we also don't have the concept of hell. So in our beliefs, the angel was forgiven. But because of that, a lot of other religions labeled us as devil worshipers. So they said, “oh, you're believing in Tawûsê Melek and Tawûsê Melek is the devil”.

And the reason I'm explaining this is because ISIS also used that, the instrumentalized dismissed conception to target Yazidis and justify, you know, the genocide they committed. So when it comes to, you know, ISIS attacks, I guess I don't need to explain who ISIS is. You know, ISIS has been, labeled as a terrorist group by the UN. We also, unfortunately, know of ISIS because of the attacks that they're carrying on in Europe, including in France. But going back to their, you know, expansion in Iraq and in Syria. So you might remember, in the summer of 2014, in June, ISIS took Mosul. Mosul being the second biggest city in Iraq. So it was a very, very big, big step. And then they started to take more territory. They first went to Tall-Afar, which is an hour from Mosul, and then in August they ended up encircling Sinjar. And this is, the homeland of the Yazidis. And here I just wanted to also quickly show a map. So this is Sinjar. In the middle, you see Sinjar Mountain. And if you remember when ISIS came, a lot of Yazidis ended up going on the mountain and being stuck there for days, you know, in the middle of the summer. So ISIS basically encircled that area. So in terms of, you know, the basically the way ISIS was operating, their crimes were in a way, very, very organized. You know, they committed crimes based on gender and based on age. So men who were deemed to be too old to be, you know, recruited and, and trained later to join ISIS were systematically killed, and right now, you know, to this day to Sinjar is full of mass graves. So they were put in mass graves, and then the women and children were separated and taken into slavery. The remaining population fled so mainly to Syria, Turkey, Kurdistan. And as I said, a lot of people also ended up on the mountain. So in terms of statistics, it's still very, very hard to say because as I said, a lot of people, where, you know, on the mountain died there as well. And a lot of the mass graves have not been exhumed yet. But we believe that in the first days, around 5.000 people were killed, as I said, mainly men, but also there was a group of elderly women who were killed. Many children were killed. So, you know, as I said, anyone who was deemed to perceive to old physically, even if, you know, there were still children because they were under 18, were still killed. So half of the people killed, we believe, were children. The rest 6.800 people, were kidnaped. And again, the majority were children and, you know, you might know that in the Yazidi culture, especially in the Middle East, people tend to have very big families. So a lot of children, so that's why also a lot of the people who were kidnaped, were children. 550,000. So the whole Yazidi population was displaced, from Sinjar, but other areas were also attacked. There is an area called Baashiqa-Bahzani. It was also attacked. And then some Yazidi villages near Mosul were also attacked, but they were attacked a few days after 3rd of August. So they knew about the attacks. So they had time to flee. But there was still a lot of destruction. And yeah, there was also a lot of destruction in Sinjar. And this is something I think that is not being talked about enough. ISIS, you know, did not just wanted to eliminate Yazidi people. They also wanted to eliminate the whole, you know, history of Yazidis, their religious and cultural presence. So they destroyed 68 Yazidi temples, in Sinjar alone, and then also made sure to destroy, you know, any livelihood, you know, buildings or anything that could, you know, be useful for Yazidis if they returned to the area one day.

So when you speak to the Yazidi community, especially survivors, they often say that the genocide is ongoing. So ten years later, they're saying the genocide is still happening. And this is for several reasons. One of them is because to the state, we still have around 2.700 missing Yazidis. So when I say “missing”, we believe that they're still, you know, in ISIS captivity for a lot of them and then others might be, you know, in mass graves. Just a few days ago, we had a Yazidi woman who returned, and, you know, she had been basically, in captivity for almost ten years now. When it come to the missing people, Yazidi survivors, you know, are very, in the community, are very frustrating because there is no mechanism that would look for these missing. So, for example, we know that some Yazidis are still, in places like Mosul, you know, enslaved. They are also in Syria, there are many of them were taken to Turkey. And once in a while, you know, you would hear in the news that, you know, someone came back from captivity and the only people looking for them are their families, and they usually need to pay ransoms, they need to work with smugglers. It's a very, very complex, you know, operations.

People are also saying the genocide is still ongoing because you might know that 200.000 Yazidis, ten years after the attack, still live in IDP camps. So this is, I hope you can see, but this is an illustration of an IDP camp in Kurdistan. The Iraqi government announced that the IDP camps would be closed this year, by the end of July. But without any plan. The problem is, you know, Yazidis cannot return to Sinjar because. Because it remains unsafe. So a lot of people right now really, you know, are not sure about what they should do.

Another reason why people are saying the genocide is ongoing is because there hasn't been any justice for the crimes, in Iraq. So in Iraq right now, what we only see is terrorism trials. So, ISIS members are captured and only being prosecuted for membership to a terrorist group. But anything else that they have committed, such as enslaving Yazidis, you know, sexual violence, is completely being disregarded by the Iraqi judges because to them, you know, prosecuting them for terrorism and sentencing them to death is justice. And this is, of course, not the justice that survivors want.

So in all this context, we had the creation of Yazda. So Yazda is really a product of the genocide. And it was basically created by Yazidis for Yazidis. And the main reason Yazda was established in the first place is when people ended up being stuck on Sinjar Mountain. So as I said, for a few days there was no reaction. It's only, you know, four days after the attacks that President Obama made a statement at the White House, you might have seen it where he said, you know, what's happening is it might be a genocide. And then there were some airstrikes, a corridor was opened from the mountains for people to flee. And Yazidis and the U.S. were involved, you know, in these operations, supporting the government there, by giving them, for example, GPS coordinates because they were in touch with people on the ground. And, you know, and Yazidis in Iraq were coordinating all the, you know, aid that was needed to give to people on the mountain. So all these people came together and created Yazda. So, Yazda was created literally, you know, a few weeks after the start of the genocide.

So today, Yazda’s registered in the US, in Iraq of course, where we have most of our projects, we also have offices, you know, in Sinjar and in Dohuk, and we have around 80 employees. One of our mandate remains the humanitarian support we are providing to survivors, including Yazidi children. We are trying to be holistic in the way we support them: we have mental health support, medical support, we have projects around livelihood, and we also help people to resettle to Canada or Australia, if they wish so. That's just one of our project, it's called the Mobile Medical Unit. So it's basically two vans that go to 14 different villages in Sinjar providing people with medical care. So going to the heart of the topic, and I only have a few minutes, I wanted to mainly, you know, present today a report that we published last year on crimes committed against children and the reason why this report came together.

I don't know if you remember, but in March 2019, ISIS was territorially defeated. So, you know, the last, you know, city that they were controlling was Baghouz, and when the coalition against ISIS took that city, we saw a group of children coming back like a, you know, big number of children in groups, mainly boys, you know, who were militarized, but also some girls. So seeing those children coming back in this group, we thought, okay, I mean, this is really a group that has been completely neglected in terms of, you know, documentation and just raising awareness. So, we decided to publish and work on this report. This report is based on statements that we have collected of survivors but also focus group discussions we have conducted with children, and of course, the expertise of our staff, some of which have been working with our staff for over ten years and, you know, know this topic, very, very well. One of the limitations of this report, of course, is that it focuses on Yazidis only. Of course, we also are aware that ISIS attacked Christians, and Shabaks, and Turkmens, Kakas and others. But because of our expertise, we focused on Yazidis and we also encouraged other groups to do similar reports. So, this report was based on documentation we have collected from our flagship project called the Documentation Project. And under that project, which started in 2015, we have collected over 2.500 statements. Most of those statements are statements of children who were, you know, captured by ISIS and later, told us their stories. The reason why in the Yazidi community, survivors speak almost, I mean, publicly about the sexual violence that was committed against them, is because - and I don't know if you know - but in 2015, our holiest religious figure called Baba Cheikh made a statement and say that these women and girls, mainly, will come back to the community and it doesn't matter if, you know, there were sexually abused. And this was a huge step, you know, because the Yazidi culture is still very patriarchal. You know, Yazidis are in the Middle East, which remains very patriarchal. And the whole, you know, declaration is also a bit questionable because, you know, you have a, a group of men who say, you know, you can welcome these women back. But still, it's a very, very good step. And it allowed women especially, you know, figures like Nadia Murad and others to speak openly about the sexual violence. Such a declaration did not happen for Christians. It did not happen for Shabaks, Turkmens and other communities, so that's why they're not really speaking about the crimes. And, you know, we hope that in the future, this will change.

The way we document statements, especially with children, we are very, very careful. You know, we work with psychologists, we receive trainings, especially from Justice Rapid Response, Unitad, the IICI, and you know, Veronique Aubert was there yesterday, she also trained my team, you know, to make sure that we, interview children in a way that is, you know, without harming them and making sure that we respect their well-being. This is just an exercise my team was doing to simulate an interview.

So what are the main findings of the report? Just. Okay. So, of course, as you I mean, you can imagine the children were both directly harmed, so crimes were committed against them, but also a lot of them had to witness crimes. And it was also raised yesterday, you know, a lot of the children were in the room when their mothers were raped. They were aware about what was what was happening and were completely powerless. So, of course, that also leaves, you know, consequences on them. We also found that, as I said, ISIS treated Yazidi girls and boys differently in some ways. So boys were seen as, you know, future fighters. You know, they were seen as people who need to be forcibly converted and then trained to ISIS ideology so that they could fight and join the ranks of ISIS. Women were perceived as, of course, weaker. And they were enslaved, sold into sexual slavery and usually, you know, given to fighters to reward them for the work that they were doing. But there are also some similarities in the way, I mean, girls and boys were treated, a lot of them were used as human shields, especially when there were fights to liberate the areas, suicide bombs, and, yeah. And both of the groups were subjected to physical and emotional abuse. Some other findings we had in the report is that, you know, ISIS really tried by the forced conversion and just did, you know, the way they were treating Yazidis on a daily basis, calling them infidels, telling them that Yazidis did not exist anymore. A lot of the survivors we spoke to when they came back saw that Yazidis had disappeared from the Earth, because this is what ISIS was telling them. And of course, they did not have access to internet and phones. So, they really believed that.

I will go to the challenges and then recommendations and, I'll wrap up. So in terms of the challenges, what we see with those, you know, especially girls is that, there's still some stigma and they don't receive the holistic care that they should receive. We have projects one once in a while they would come and, you know, give them some psychological treatment. But even these providers are not always trained to, you know, deal with these very severe cases. And then, you know, another challenge that was also mentioned is the lack of access to education or employment. And as I said, many of them still live in the IDP camps. In terms of access to justice, that is, you know, very missing, and maybe Lina can say a bit more. But right now, the only mechanism that was a hope for justice for survivors is closing. UNITAD, which is a U.N. investigative team that was collecting evidence in Iraq, had literally its last briefing yesterday and is being closed right now by Iraq without any plan on where this evidence would go and how it will be used in, you know, future mechanism.

And a lot of the evidence is, you know, of crimes that were committed against children. We had some trials outside of Iraq, especially in Germany. We had nine cases so far, with three genocide convictions. But in all of these cases, there wasn't any approach to, you know, document and prosecute crimes against children. So that's something we're really pushing for, for the future.

Merci, madame la Présidente. Bonjour à tous et toutes. Je suis vraiment ravie d'être là avec vous et partager donc l'expérience colombienne ; c'est une expérience qui est assez complexe, avec un processus de justice transitionnelle qui est très ambitieux, peut être le plus ambitieux au monde. Aujourd'hui, je vais essayer de vous montrer un peu la portée de ce processus en ce qui concerne notre sujet : la violence sexuelle en matière ou plutôt avec des victimes enfants dans les conflits armés. Donc, la Colombie, c'est un pays dans l'Amérique latine qui se trouve dans l'angle. D'un point de vue stratégique, c'est très bien placé, mais aussi c'est assez compliqué parce que c'est un territoire qui fait deux fois la France. C'est difficile d'accès et c'est très complexe pour que l'Etat puisse avoir une présence des services publics mais également une présence, donc, étatique concernant les personnes, la population. Et c'est plutôt dans ces territoires éloignés des grandes villes que se trouvent, finalement, les groupes armés avec aussi sur les fonds vous le savez très bien, un problème de narcotrafic qui va créer finalement, augmenter les victimes, et faire perdurer ces conflits armés. Ces conflits armés, qui a commencé dans les années 60 avec la formation et la création des groupes de guérillas. C'est un phénomène qui est présent aussi dans d'autres pays d'Amérique latine. Mais il faut savoir que dans tous les autres pays, le problème s'est réglé, sauf en Colombie. La Colombie, c'est le plus vieux conflit armé du monde et conflit armé interne. Et c'est un conflit qui a beaucoup évolué, qui a beaucoup muté. Là vous avez dans ces diapos les différents groupes des guérillas qui ont existé. Peut-être que vous connaissez les les deux premiers.

Mais il faut savoir qu'il y a eu d'autres groupes des guérillas qui ont été créées en Colombie, mais qui n'existaient plus. Parce qu'une des particularités de la Colombie, c'est qu'on a fait plusieurs processus de paix afin d'essayer de régler les problèmes du conflit armé interne. Mais ce n'est pas simplement une confrontation entre les guérillas et l'Etat, c'est aussi une confrontation avec des groupes paramilitaires. Et ça, c'est un autre facteur qui va rendre complexe les conflits armés, c'est que les groupes paramilitaires vont agir ensemble avec les forces publiques, avec l'armée étatiques, et ça va totalement bouleverser et modifier donc les rapports entre la force publique et les populations. Ça, c'est aussi un aspect qui est complexe. Et finalement, dans la mutation de ces conflits armés dans les années 80, l'apparition du narcotrafic et là, encore une fois, le narcotrafic, c'est finalement, de mon point de vue, la base qui permet à ces conflits armés de perdurer.

Donc c'est un conflit qui est vieux, qui est très ancien et qui a produit énormément des victimes. Et il faut savoir aujourd’hui qu’il n'y a pas encore des chiffres consolidés, mais on considère qu'il y a à peu près, environ 450 000 victimes mortes, assassinées, et la plupart de ces victimes sont des civils. Donc qui n'avaient rien à voir avec les conflits armés, mais qui ont été donc victimes des groupes armés. Voyez ici, dans cette image, la plupart de ces victimes sont des victimes des groupes paramilitaires avec 45 %. Mais il y a aussi des victimes, des groupes de guérillas et aussi, évidemment, des groupes de l’Etat. Dans ces conflits armés, il n'y a pas que les morts, il y a aussi les personnes disparues. On considère qu'il y a 121.000 disparus. On considère que, au total, dans la population des 48 millions, il y a à peu près – là encore aussi c'est approximatif - 8 millions de déplacés forcés, des personnes qui ont dû quitter leurs terres afin de, bon, à cause de conflits armés. Il y a aussi 50.000 kidnappés. Bon. Il y a eu 50.000 kidnappés et aussi, et c'est une donnée qui nous intéresse particulièrement, on considère qu'il y a eu à peu près 16.000 enfants soldats, donc des enfants qui étaient enrôlés dans les groupes armés.

Concernant la violence sexuelle, et là par contre, c'est une grande difficulté. Dans les années 2010, on considérait qu'il y avait 1.754 victimes des violences sexuelles dans tous les conflits armés. Et on considérait ces chiffres suspects parce que ç’a coïncidait pas avec la dynamique de conflits armés. En fait, en Colombie, il n'y a pas une invisibilisation de la violence sexuelle parce que la société civile, les groupes des victimes, les ONG sont très actifs. Ils ont toujours dénoncé l'existence d'une violence sexuelle de la part des groupes armés, tous groupes armés confondus. Et dans ses rapports, les organes internationaux, la société civile, les ONG ont toujours documenté la violence sexuelle vis à vis des enfants. Ce qui est assez étrange dans le cas colombien, c'est qu’on savait qu'il existait ces violences, on savait que la plupart des victimes étaient des enfants, mais on ne savait pas exactement la portée de la violence. On n'avait pas un chiffre consolidé de cette violence sexuelle et notamment vis à vis des enfants. Et ça, c'est une grande difficulté, évidemment, pour faire face à une problématique, il faut savoir de quoi il s'agit. Il faut savoir quelles sont ses dimensions afin de pouvoir les confronter. Dans les années 2010, il y a des rapports sur la violence sexuelle. Là, voyez un rapport qui est basé sur les données des médecins légistes, de l'Institut national des médecins légistes. Et là, voyez, bon, c'est pas très clair, c'est dans les années 2010, les images ne sont pas très bonnes, mais environ il y a chaque année en Colombie 20.000 cas de violences sexuelles. 20 000. Seulement, dans les années 2004 à 2009, on considérait qu'il y avait 91.000 femmes victimes des délits, des infractions sexuelles. Cela signifie que, en Colombie, à cette époque, chaque heure au moins un enfant était victime de violences sexuelles. Sauf que la difficulté avec ces chiffres, c'est qu'on ne pouvait pas distinguer quels types des violences étaient causés par les conflits armés. C’est-à-dire, dans ces chiffres-là, il y avait toute la violence sexuelle qui a été commise dans le pays, confondues. Donc, on ne savait pas exactement la portée, encore une fois, de la violence sexuelle causée par les conflits armés. Les sociétés civiles, encore une fois, les organisations des victimes ont réussi en 2004 à établir un chiffre. C'est ces chiffres-là que vous voyez ici. Entre 1985 et 2014, il y aurait eu 6.743 cas de violences sexuelles. Et là, vous voyez, encore une fois, on a pu un peu identifier le genre des victimes et ça va pas vous surprendre : 87 %, ce sont des femmes. Mais il y a quand même 10 % des hommes qui sont victimes. Et il y a aussi donc les personnes à orientation sexuelle diverses.

Ce chiffre-là, il est quand même important parce qu'on passe de 1.700 à 6.700, donc ça montre qu'il y a quand même une évolution dans la recherche de ces crimes. Mais c'est quand même suspect, encore une fois, parce que ça, ça ne représente pas l'ampleur de la violence sexuelle dans les conflits armés. les efforts pour faire la lumière sur ces cas ont continué en Colombie et on arrive aussi grâce à la justice transitionnelle - je vais vous expliquer plus tard un peu les dimensions de cette justice - avec les centres de mémoire historique à établir un chiffre aujourd'hui de 15.760 cas des violences sexuelles. Et dans cette image, vous voyez la ligne des temps et vous avez un pic de la violence sexuelle qui se trouve environ dans les années 2000. C'est l'époque où la violence sexuelle en Colombie a exploité.

Et voyez aussi dans cette image dans les territoires colombiens. Donc là, la partie la plus foncée, c'est les endroits où la violence sexuelle a été commise avec plus de cas contre les victimes et notamment les femmes. On a réussi également à identifier les âges des victimes et là c'est très intéressant et c'est très important pour nous parce qu'on considère aujourd'hui, que sur les 15.760 victimes, 30 % ce sont des enfants. C’est-à-dire des personnes de moins de 18 ans qui ont été donc victimes de cette violence. Et grâce à ces chiffres-là, on a pu identifier aussi, l'âge des personnes, des mineurs, des enfants qui ont donc été victimes de ces violences. Et on a identifié à l'époque, pardon, aujourd'hui, ça, c'est le chiffre le plus récent : 4.855 cas de violences sexuelles commises à l'égard des enfants. Ça, c'est l'image. En tout cas, les problèmes qu'on a pu identifier, encore une fois grâce à la justice transitionnelle que je vais vous expliquer par la suite. Ça cette partie-là, bon, ce n’est pas si important, d'un point de vue juridique c’est hyper important parce que les types pénaux, c'est à dire les délits, les infractions pénales qui concernent la violence sexuelle. On a tout un chapitre dans le code pénal qui concerne la violence sexuelle commise dans le cadre des conflits armés. Donc, d'un point de vue légal, il y a tout. Voyez ici, la typification des nombreux types de violences sexuelles. Et finalement, lorsqu'on compare avec le Statut de Rome, et bien vous allez identifier presque les mêmes crimes parce qu'on a fait une transposition de ces crimes, notamment dans l'année 2014. Mais je ne vais pas m'arrêter sur ces points, qui est très technique juridique. Je vais quand même vous montrer les types de violences sexuelles qui a été commise sur les 15.000 victimes. Donc, on voit là apparaitre les chiffres d'une manière beaucoup plus détaillée et vous allez voir que 36 % des victimes ont été victimes des viols ; Deuxième, infraction pénale la nudité forcée ; troisième, d'autres types de violences sexuelles qui ne concernent pas le viols ; et ensuite, on a pu identifier d'autres types de violences comme par exemple la mutilation des organes sexuels, la torture sexuelle, le harcèlement sexuel, les grossesses forcées et d'autres types de violences sexuelles. Je ne vais pas donc m'attarder sur les détails parce qu'on n'est pas très long sur les temps. Et là, encore une fois, on a pu identifier également le type de violences sexuelles qui a été commis à l'égard des enfants. Donc les 4.855 qu’on a pu identifier. Et là encore une fois, c'est les viols qui apparaissent en premier. Mais attention, les pourcentages changent : là, on considère qu'il y a 51,6 % des cas des enfants violés. Et ensuite, 2ᵉ type des violences sexuelles, au-delà du viol, c'est le deuxième qui apparaît, c'est 12 % ; et troisième, c'est la nudité forcée.

Donc tous ces processus d'identification des problèmes, c'est grâce à la justice transitionnelle. C'est grâce aux mécanismes qui ont été mis en place en Colombie afin de faire la lumière sur ce qui s'est passé pendant les conflits armés. Concrètement, c'est un type de justice transitionnelle. Je vais aller très vite. Vous savez, c'est très complexe. Les cas colombiens, c'est une justice transitionnelle fragmentée. On a fait des processus de paix avec plusieurs groupes des guérillas. Je vous les ai montrés au début de la présentation. Dans les années 85, surtout dans les années 90, on a réussi à démobiliser trois groupes des guérillas. Entre 1998 et 2002, c'est un échec avec les FARC. On a essayé de négocier avec eux, mais ça n'a pas marché. Et finalement, on a eu une justice transitionnelle fragmentée. Quel est l’aspect le plus important de cette période-là ? Jusqu'en 2002, c'est que tout était réglé à partir d'amnistie. C'est à dire la manière de faire la paix, c'est avec l'impunité absolue. Il n'y a aucun mécanisme de justice mis en place lorsqu'on veut négocier avec des groupes armés. Mais tout ça va changer, notamment avec le droit international, avec les expériences d'autres pays d'Amérique latine qui ont aussi mis en place des lois d'amnistie qui ont été par la suite déclarées contraires au droit international, notamment par la Cour interaméricaine des droits de l'homme. La création de la Cour pénale internationale a aussi une influence forte sur la manière de négocier les conflits armés en Colombie. La Colombie fait partie du Statut de Rome, donc on pourrait plus faire des amnisties. Et dans les années 2002, il y a une négociation de paix avec les paramilitaires. Et avec les paramilitaires, on a créé un système de justice transitionnelle judiciaire dans lequel les paramilitaires - certains, pas tous - vont révéler la vérité, dire ce qui s'est passé, reconnaître leur faute, en échange d'aller en prison avec des peines de 5 à 8 ans. Mais c'était des avantages pénaux conditionnés à la révélation de la vérité et à la réparation des victimes. Ensuite, et c'est le processus le plus récent, c'est celui qui vous connaissez peut-être le plus : en 2016, une négociation de paix avec les FARC, qui a conduit aussi à une justice transitionnelle différente. On n'a pas appliqué la même qui a été faite avec les groupes paramilitaires. En fait, en Colombie, on a créé plusieurs mécanismes de justice transitionnelle. Là, dans cette image, voyez, c'est qu'on appelle les « piliers de la justice transitionnelle » : la vérité, la réparation, la justice et les garanties de non-répétition. Et bien, dans tous ces domaines-là, on a créé des instances, on a créé des institutions afin de faire le travail de mémoire, afin de faire le travail de vérité, de justice. Il y a une commission-vérité qui a fait ses travaux, qui a rendu son rapport en 2022. Il y a aussi une unité des recherches des personnes disparues. Il y a aussi une juridiction spéciale pour la paix. Il y a une commission de la mémoire historique, il y a une loi de réparation des victimes avec une unité administrative chargée d'appliquer ces réparations.

Donc, c'est un système de justice transitionnelle qu'on considère intégral, qui va s'occuper de tous les aspects des victimes. Et concrètement, en ce qui nous concerne, qu'en est-il de la justice transitionnelle vis à vis des victimes des violences sexuelles ? Bah en fait, et là, c'est encore une fois un autre rapport de la justice transitionnelle. On a réussi aujourd'hui à établir un nombre de victimes des violences sexuelles qui est beaucoup plus réaliste. Aujourd'hui, on considère qu'il y a eu 37.570 victimes de violences sexuelles. Et ces mécanismes-là fonctionnent à partir des propres victimes qui vont aller dans cette instance de réparation administrative, se déclarer en tant que victimes. C'est une instance administrative, donc ça ne passe pas par les tribunaux, ce qui facilite évidemment la prise en charge, ce qui facilite aussi la confiance des victimes qui n'ont qui ne vont pas s'exposer à une procédure judiciaire et que vous savez aussi peut arriver à les victimiser.

De ces cas, on considère qu'il y a à peu près 90 % des femmes et - ça aussi c'est important - 8 % des hommes. Donc ça fait à peu près 3.900 hommes victimes de violences sexuelles qui ont été identifiés. Par contre, et là c'est une difficulté méthodologique, j'ai essayé de régler ça, mais je ne suis pas arrivé. On considère qu'il y a 8.636 enfants de l'âge des 6 à 11 ans, victimes de violences sexuelles. Mais ces chiffres-là, et ça, je ne sais pas, ce n'est pas totalement clair, en tout cas pas pour moi. Mais c'est une idée générale que l'on peut se faire de ces violences à l'égard des enfants. Concernant la réparation, en fait, on a on a créé un système d'aide humanitaire, de prise en charge d'urgence vis à vis des victimes qui étaient dans les besoins socioéconomiques et de cette aide ont bénéficié, jusqu'à avril 2022, 3.665 femmes. La plupart du temps, ce sont des femmes. Ensuite, au titre de l'indemnisation, d'une compensation économique, à titre de la réparation : 9.619 virements et ce qui fait 8.846 victimes des violences sexuelles qui ont été réparées d'un point de vue financier. Attention, c'est une réparation administrative à peu près ; c'est chiffré, c'est 30 salaires minimums colombiens, c'est l'équivalent de 7 500 $. C'est une réparation égale pour toutes. Est-ce que c'est juste ? Est-ce que ce n'est pas juste ? Bah écoutez, c'est très complexe. On est dans une situation de justice transitionnelle. Ce qu'il faut savoir, c'est quand même que ces réparations-là équivaut à peu près à 50 millions de dollars. Donc c'est beaucoup d'argent. Et surtout, il faut les mettre en perspective parce que jusqu'ici, on a parlé de violences sexuelles, mais il ne faut pas oublier que c'est un conflit armé complexe, qu'il y a d'autres victimes et qu'il y a surtout des victimes des déplacements forcés, des homicides, des assassinats, des disparitions qui doivent aussi être indemnisés, qui doivent aussi être réparés. Si vous les comparez avec d'autres expérience, ça n'a rien à voir. Regardez : on essaye en Colombie de réparer 14 % de la population, alors que dans d'autres pays, par exemple au Pérou, au Guatemala, en Indonésie, Afrique du Sud, ce n’était même pas 1 % de la population. Donc imaginez concrètement cet effort de réparation. Il n'y a pas que la réparation économique, il y a aussi une prise en charge sociale, médicale.

Donc ont bénéficié 4.654 femmes et aussi des hommes, 128 hommes, qui ont bénéficié de ces prises en charge, c'est à dire qui sont allés voir les médecins et qui ont suivi ces processus de réparation qui n'est pas économique.

Il s'agit d'une reconstruction des vies et le concept fondamental en Colombie, c'est la réparation transformatrice. Il ne s'agit pas de restituer la victime à l'état antérieur qui l’a conduit à une situation de vulnérabilité et par conséquent aussi des situations de victimisation, il s'agit ici de transformer les causes qui ont conduit à la victimisation, d'essayer de sortir ces personnes d'un état de victimes vers un état de survivants. Malheureusement, le temps est terminé parce qu'il y avait aussi tous les côtés judiciaires que j'allais vous expliquer, mais pour respect à mes camarades, je vais m'arrêter là. Et peut-être que si vous avez des questions, on peut continuer à échanger. Merci beaucoup.

Merci chers collègues. C'est un plaisir de partager ce panel avec vous et c'est aussi un plaisir pour moi de vous voir nombreux dans cette salle de conférence. Plus précisément avec le Dr. Mukwege. Je souhaite une bienvenue à tous les participants et les participantes. Ma communication porte sur l’invisibilisation des violences sexuelles liées aux conflits armés sécessionnistes au Cameroun. Il est bien vrai qu'au départ, je voulais d'abord m'intéresser à l’invisibilisation des violences sexuelles affectant les enfants, mais au fur et à mesure que je travaillais, j'ai constaté qu'il y avait une nécessité d'élargir à l'ensemble des victimes ou des suivants ou des survivantes. Donc, sans trop tarder, je vais passer au contexte de l'étude pour l'économie du temps.

Partout dans le monde, les violences sexuelles sont l'une des caractéristiques des guerres classiques comme les guerres ouvertes, le conflit armé de basse intensité, dit sécessionniste, qui oppose les forces de défense et de sécurité gouvernementale et les groupes armés non-étatiques séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun début octobre 2017 ne fait pas l'exception. Au-delà des conséquences humanitaires et du bilan humain lourd. Ce conflit est également le théâtre des violences sexuelles et sexistes dirigées principalement contre les enfants et contre les femmes et les enfants, surtout les filles. Ces violences sexuelles ont été commises en majorité par les différentes parties au conflit comme méthodes des guerres à des fins d'humiliation et de victimes, à des fins de représailles, à des fins d'obtention des informations. A côté des violences sexuelles stratégiques, on a également relevé des violences sexuelles isolées, perpétrées pour des motifs privés, profitant du contexte d'insécurité, d'impunité et de vulnérabilité des femmes et des enfants. Malgré les conséquences dramatiques sur les victimes et bien au-delà, sur le tissu des régions touchées par ces conflits, force est de constater que ces violences sexuelles sont invisibilisées et bénéficient encore d’une très grande impunité, alors qu'elles constituent une horrible violation des droits de l'homme et du droit international.

A ce jour, nous avons constaté que les survivantes, dans leur majorité, ne sont ni reconnues, ni protégées, ni prises en charge, n'ont pas accès à la justice ou à une quelconque réparation. Ils sont - ils ou elles - sont oubliés et se murent dans le silence. Cette communication s'est donc fixée pour objectif d'analyser de façon contextuelle les facteurs entraînant ces phénomènes d'invisibilité. Un phénomène qui est souvent très regretté, critiqué, mais rarement explicité. Tel est l'objectif de cette communication. Il s'agissait effectivement de comprendre les différents facteurs qui construisent ces phénomènes. Ensuite, d'identifier les pistes de nature à briser le silence entourant ces violences et de les rendre plus visibles. Cette communication s'inscrit donc dans une démarche de lutte contre cette invisibilisation et de déni de ces violences, en identifiant les mesures et les moyens les mieux à même de permettre une libération de la parole des victimes, une reconnaissance collective, la lutte contre l'impunité généralisée et une pleine reconstruction holistique des victimes et faciliter leur accès à la justice et à la réparation. Cette communication s'appuie sur un travail de recherche que nous menons depuis 2022 sur la question large des violences liées à ce conflit armé de basse intensité au travers d'une enquête qualitative.

Nous avons adopté une stratégie de recherche sensible aux conflits en privilégiant une collecte des données à distance afin de mieux minimiser les risques d'exposition aux menaces de sécurité. Raison pour laquelle nous avons beaucoup plus mené des entretiens formels et informels avec les déplacés internes de ces conflits. Par exemple, dans la région de l'ouest du Cameroun, dans la ville de Bafoussam, Dschang, Mbouda, et aussi dans la région Moro, à Douala principalement, qui est la capitale économique du Cameroun. Et aussi au niveau de la capitale politique du Cameroun qui est Yaoundé. Et des récits de vie et des entretiens libres ont été effectués, effectivement. Les entretiens menés sur le terrain ont été complétés par une minutieuse recherche documentaire. Nous avons exploité les sources institutionnelles, les sources de presse de référence, mais aussi les sources scientifiques. Les résultats et les interprétations obtenues sont présentées en trois parties.

La première partie essaye d'identifier un peu les espaces où se manifeste cette invisibilisation des violences sexuelles liées au conflit anglophone. La deuxième partie examine plus particulièrement les mécanismes de construction de cette invisibilité des violences sexuelles liées à ce conflit. La troisième partie et la dernière, qui est la dernière, explore quelques pistes d'action susceptibles de briser cette invisibilisation des violences sexuelles et de lutter contre l'impunité qui règne encore.

La première partie porte sur les espaces de visibilisation de ces violences sexuelles. Les résultats que nous avons obtenus, je dois relever que nos résultats sont encore provisoires. Les résultats que nous avons obtenus nous a permis de construire cinq types idéaux d'espaces d’invisibilisation des violences sexuelles liées à ce conflit, à savoir l'invisibilisation sociale, l'invisibilisation internationale, l'invisibilisation judiciaire ou pénale, l'invisibilisation médiatique et scientifique.

En ce qui concerne l'invisibilisation sociale, nous relevons que la majorité des survivants de ces violences sexuelles sont encore non connus au sein de la société camerounaise. Plusieurs victimes se retrouvent encore en situation des déplacements ou des migrations prolongées depuis le début du déclenchement de cette crise et je dois rappeler cette crise et dure aujourd'hui depuis 7 à 8 ans.

En ce qui concerne l'invisibilisation internationale, ces violences ont très peu attiré l'attention de la communauté internationale, donc par conséquent, elles occupent encore une place marginale dans l’agenda des organisations internationales qui sont considérées comme les principales entrepreneures internationales des droits de l'homme. L'invisibilisation institutionnelle signifie que la question des violences sexuelles liées à ces conflits n'a pas fait l'objet, n'a pas bénéficié une attention politique. Nous avons essayé de faire une analyse des différentes réponses étatiques apportées à la gestion de ce conflit depuis le début jusqu’à ce jour. On a eu par exemple l'organisation d'un dialogue national en 2019, la mise en place d'un plan présidentiel de reconstruction des régions affectées par ces conflits, le Programme national de désarmement Démobilisation et Réintégration des ex-combattants. Ce que nous avons constaté, ce que la question des violences sexuelles n'y figure pas dans ces différences réponses que les autorités gouvernementales ont essayé d'apporter.

En ce qui concerne l'invisibilisation judiciaire. On note une quasi-absence de poursuites pénales, une absence de poursuites pénales des auteurs.

En ce qui concerne la visibilisation médiatique, ces violences, malgré leur ampleur et leurs effets destructeurs, n’ont, restent sous-traitées dans l'espace médiatique. Il y a quelques rares médias écrits ou parlés qui ont essayé de faire quelques reportages sur cette question.

L'invisibilisation scientifique. Nous avons également fait une revue de la littérature globale sur la question et de ce conflit depuis son début jusqu'à ce jour. Nous relevons que certes il y a une littérature florissante, mais la question des violences sexuelles reste encore sous-traitée et je dois rappeler que je fais à l'heure actuelle, je fais partie de l'un des rares chercheurs qui a essayé d'étendre les travaux sur ces questions, à ma connaissance.

Et sans trop tarder, nous allons entrer dans la présentation des résultats de la deuxième partie qui portait sur les facteurs ou du moins les mécanismes de construction de l'invisibilisation de ces violences liées aux conflits. Les résultats obtenus ici montrent que l'invisibilisation et les violences sexuelles ici n'est pas un processus naturel, c'est le produit d'une construction sociale des acteurs à travers leur discours et leurs pratiques, aussi à travers les normes socio-culturelles. C'est la raison pour laquelle nous adressons ici un peu, dans la perspective sociologique.

En fait, les résultats obtenus nous ont permis de catégoriser en trois facteurs : les facteurs socio culturels qui renvoient ici à la question du déni sociétal des violences sexuelles, qui est encore très prégnante dans la société camerounaise. Et ce déni social, sociétal des violences sexuelles repose sur la culture de la violence, sur la culture du viol - au temps pour moi - sur la question de la stigmatisation familiale, communautaire et même de la stigmatisation individuelle, le sentiment de honte et de souillure qu'éprouvent certains survivants et les amène à rester silencieux, à se murer dans le silence. Nous avons également l'emprise des bourreaux sur les victimes ou encore les survivants, et nous avons aussi la question des traumatismes vécus par ces victimes qui, ce traumatisme de se dévoiler, de se signaler. Nous nous appuyons ici sur les récits de certaines victimes que nous avons pu identifier pendant les enquêtes de terrain.

Et maintenant le deuxième grand facteur, ce sont les facteurs institutionnels. Ces facteurs institutionnels et effectivement, ou du moins sont construits par les discours et les pratiques des autorités publiques. Et ces facteurs institutionnels sont structurés ici en deux catégories. La première catégorie porte sur le silence des autorités publiques ou encore le déni même des crimes sexuels face aux diverses allégations des violences et des cas des violences sexuelles révélées par les médias ou par les organisations ou les défenseurs des droits de l'homme. Les autorités publiques gouvernementales du côté du Cameroun ont répondu à ces allégations des violences sexuelles par le déni d'acceptation et aussi par le silence, ç’a contribué également à invisibiliser davantage ce phénomène. Comme deuxième facteur, il y a le silence. Il y a eu un silence qui a été construit au niveau local par les autorités publiques locales. Par exemple, nous avons reçu des témoignages de certains acteurs de terrain - dont ils ont décidé de garder l'anonymat - il s'agit effectivement d'insultes principalement du personnel soignant. Lors des réunions de sécurité avec les autorités publiques locales, car il est mentionné dans le rapport, surtout au moment où les violences sexuelles aux conflits avaient atteint un pic - Là, nous sommes en 2017, 2018 et 2019 - quand il faut relever les cas de violences sexuelles, dans le rapport, les autorités publiques locales comme ils ont les pleins pouvoirs pour le transfert des rapports au niveau de la hiérarchie, au niveau du pouvoir central, ils demandaient de retirer les cas des violences sexuelles.

Et nous avons ici un peu d'interroger les motifs de la fabrique de silence sur les violences sexuelles, dans les rapports de sécurité à transmettre au niveau de la hiérarchie, et il nous a été rapporté que certainement - bon, ça, ce sont des hypothèses - les autorités publiques craignent de mettre en cause la crédibilité de certaines forces, de certains agents de forces de défense et de sécurité qui, pour la plupart, sont des auteurs de ces crimes sexuels.

Et aussi, nous allons entrer dans le troisième type de facteurs, à savoir les stratégies d'occultation du conflit. Aujourd'hui, c'est un conflit armé de basse intensité qui est occulté. Mais cette occultation, ou bien cette occultation du conflit est un construct des acteurs. Cette occultation est construite en même temps par les acteurs institutionnels et aussi par les groupes armés non étatiques séparatistes. Concernant les stratégies d'occultation mises en place par les acteurs gouvernementaux, on a d'abord le déni du conflit. Les forces gouvernementales ou bien les autorités gouvernementales n'acceptent pas qu'on parle de conflits armés. Ils préfèrent plutôt l'expression de crise ou de troubles politiques internes.

Comme le deuxième mécanisme d'occultation du conflit, on appelle à la quiétude, la question de la criminalisation des défenseurs des droits et des journalistes qui ont un rôle clé à jouer dans la documentation des violences, des violences sexuelles et d'autres crimes de violence extrême commis par le contexte de conflit armé. Et concernant aussi les stratégies d'occultation mises en place par les groupes armés non étatiques séparatistes, on a toute la question des menaces, des violences perpétrées contre les enquêteurs internationaux, les organisations humanitaires et aussi contre les journalistes. Ce qui a poussé à s'abstenir certains acteurs d'aller sur le terrain, par exemple, pour enquêter sur ces violences.

Et la troisième partie portait sur les propositions de solutions. Comme première proposition que nous suggérons, nous avons suggéré la mise en place, ou du moins la création des espaces de libération de la parole pour les victimes. Et là, nous citons le Dr. Denis Mukwege qui affirmait « briser le silence vous allez ainsi détruit l'arme absolue des bourreaux et les empêcher de sévir dans l'impunité ». Le silence est une arme qu'utilisent les bourreaux car il les protège. Comme deuxième proposition, il y a la nécessité d'une reconnaissance collective des crimes, des violences sexuelles commises dans ces conflits, la reconnaissance des victimes et de leurs souffrances. Car, comme le souligne Guenivet Karima, le processus de guérison passe aussi par cette phase de reconnaissance qui consiste à dire aux survivantes « non, vous n'êtes pas coupables de ce que vous avez vécu ; et oui, votre condition va changer, oui, vous pouvez espérer ».

Comme troisième proposition, nous suggérons à la nécessité de la mise en place d'une justice transitionnelle inclusive des survivantes des crimes sexuels et la nécessité de la mise en œuvre d'une justice transitionnelle au Cameroun se justifie aujourd'hui par la défaillance des structures étatiques, à pouvoir, par exemple, engager une justice pénale pour répondre à ces crimes. Et comme quatrième et dernière proposition, nous vous suggérons la nécessité d'une prise en charge holistique des survivantes. Et sur ce point, nous avons essayé de relever quand même quelques défis qu'il faudra relever pour réussir la mise d'une véritable politique de reconstruction des victimes. Et en guise de conclusion, nous disons que briser le silence et l'invisibilisation des violences sexuelles en temps de guerre est une condition *sine qua non* pour réussir la sortie de conflits et reconstruire de façon durable des victimes. Merci pour votre bienveillante attention. Merci.

Quelques minutes, le rôle des femmes dans le processus de paix en Colombie. En fait, le modèle que vous aviez pu mettre en place, c'est un modèle qui pourrait être transféré dans beaucoup de pays. Et je crois que le rôle que les femmes ont joué était capital. J'ai rencontré les femmes colombiennes, elles sont, ce sont des militantes d'une société civile la mieux organisée, mais pas en parler ici, ça serait vraiment commettre un délit. Merci.

Et oui, donc, j’espère que vous m'entendez ? Et je sais bien que vous êtes allé en Colombie en 2019. Vous avez été reçu par les organisations des victimes, mais également par les institutions de justice transitionnelle. Et la particularité de la Colombie, c'est effectivement qu’on a une société civile très organisée, très forte, mais également très persécutée. Et ça c'est une des caractéristiques principales de cette sociétés dans laquelle les victimes sont celles qui osent réclamer justice, qui osent faire face aux bourreaux pour leur demander la vérité et la réparation. Et ça c'est une des caractéristiques principales de cette justice transitionnelle. Et il y a aussi un autre aspect que je n'ai pas eu le temps de traiter : les victimes qui sont des victimes des violences sexuelles qui font partie de ces programmes de prises en charge psychologique, de santé publique, sont aussi engagées dans les processus de participation avec les instances nationales, locales. Et ce sont elles qui portent, elles-mêmes, la question des réparations et la question de la violence sexuelle. C’est-à-dire qu’on ne passe pas par des intermédiaires ; ce sont elles qui prennent en charge ces processus-là. Et c'est aussi ces victimes qui vont devant les institutions, notamment la JEP - je n'ai pas eu le temps de les traiter - c'est une juridiction qui a été créée pour juger les crimes commis par les guérillas et la force publique. Et concernant la violence sexuelle, c'est très compliqué parce que la JEP ne voulait pas ouvrir une enquête spécifique concernant la violence sexuelle. Il y avait certains médecins qui s'opposaient, en tout cas qui ne voulaient pas, et c'est grâce à la mobilisation des victimes des femmes que finalement - et j'ai dit finalement parce que ça vient d'être fait, c'était en fin 2023 – la JEP a décidé d'ouvrir un cas spécifique, une macro-affaire - on appelle ça comme ça en Colombie – macro-affaire 11, concernant la violence sexuelle commise par l'Etat, donc la force publique, les guérillas, pas seulement contre la société civile, mais également pour les membres de ces organisations-là. La guérilla, notamment les enfants qui ont été enrôlés, la plupart sont des victimes des violences sexuelles.

Et ça, c'est grâce à ces femmes, à ces organisations-là. Donc vous avez bien sûr raison de les rappeler. Et merci beaucoup de cette question.